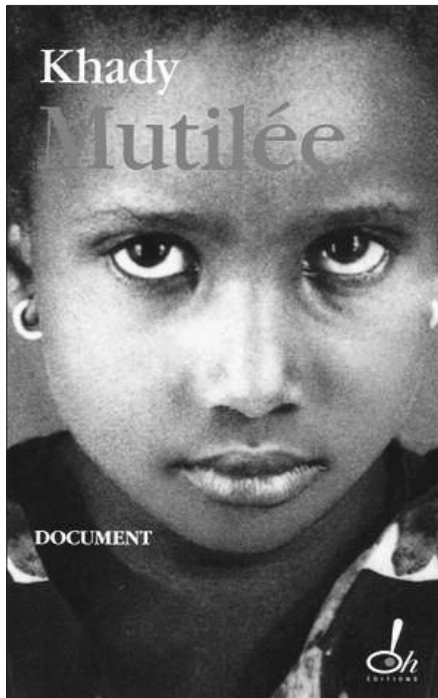


SUNNA ET PHARAONIQUE



Trop tard!

L'excision consiste en deux opérations : l'une, couper le capuchon du clitoris de la femme, ou **sunna**, l'autre, coudre les grandes lèvres, soit avec du fil, soit en les fixant avec des bâtonnets, **pharaonique** avec **infibulation**.

C'est une pratique surtout répandue en Afrique, où des millions de fillettes y sont soumises, généralement entre cinq et dix ans. L'opération, dangereuse car il y a risque d'hémorragie, est pratiquée par des femmes âgées, tantes, grands-mères, nourrices, chargées de maintenir la tradition. Encore un autre exemple de femmes qui haïssent la femme, qui se détestent elles-mêmes. Pour elles, une femme non excisée n'est pas épousable. Les raisons évoquées pour cette véritable mutilation sont multiples et relèvent le plus souvent de la superstition : au moment de l'accouchement, un bébé qui toucherait le clitoris pourrait en mourir. En réalité, ce qu'on prétend c'est insensibiliser les zones érogènes de la femme, faire en sorte qu'elle ne puisse éprouver aucun plaisir et donc qu'il ne lui vienne jamais à l'esprit de le rechercher ailleurs si elle ne le trouve pas dans son foyer. Disons que la fidélité devient chirurgicale.

Au moment du mariage, la défloration,

faite avec le doigt ou une lame de rasoir, provoque des douleurs intenses, de même que la naissance d'un enfant. Après l'accouchement on recoud la femme.

Certains pays ont envisagé de limiter cette pratique mais se heurtent à de telles résistances qu'il leur faut procéder lentement et par étapes avant de songer à l'interdire par une loi. En Égypte, une loi de 1956 a exigé qu'elle soit pratiquée par un médecin. En 1978, elle a même été interdite, loi qui n'est jamais appliquée, tant elle va à l'encontre de la tradition. Selon les statistiques du Planning familial, 91,8% des Égyptiennes sont excisées, 1300 petites filles en meurent chaque année, 25% des stérilités ont l'excision pour origine.

Des féministes africaines se sont élevées énergiquement contre elle mais les résistances sont très fortes chez les femmes elles-mêmes qui craignent de se retrouver au ban de la société si elles ne s'y soumettent pas. Il est probable qu'aucun homme ne voudra d'elles.

Voici le témoignage d'une femme soudanaise :

« Mon père n'a pas pu empêcher cette excision. Ce n'était pas possible, ma mère a insisté. Cela fait partie de tout le système. Elle pensait qu'il le fallait pour que nous puissions nous marier parce que les hommes eux-mêmes refuseraient de prendre pour épouse une fille non excisée. Oui, j'avais quatre ou cinq ans, avant de commencer l'école. Cela a débuté comme une fête et nous avons été gâtées, nous avons reçu des habits neufs, le henné. Mais le moment de couper arriva et j'ai vu le sang. Je ne peux l'oublier. Je n'arrêtais pas de crier et m'accrochais à la femme qui me tenait. J'avais bien eu une piqûre, mais ça faisait toujours mal et la vue du sang et ce trou qu'elles faisaient et la façon dont elles tiennent vos jambes, vous avez l'impression d'être massacrée. Du même coup elles le firent à toutes mes sœurs, sauf à ma sœur aînée. Elle était allée avec mon oncle, qui était assistant médical. Il lui avait pratiqué par la manière modérée dite sunna. Lorsqu'elle revint au village, elle ne voulut plus aller à l'école et se maria à l'âge de treize ans. Elle tomba enceinte, et quand vint le

moment de la délivrance, la sage-femme découvrit qu'elle n'était pas complètement excisée, de manière traditionnelle, avec la pharaonique. Lorsque le bébé fut sorti, la sage-femme excisa ma sœur à la manière pharaonique. Ma mère fut d'accord. Elle furent toutes d'accord. Elles pensaient qu'elles lui faisaient une faveur. Dans cette région du Soudan, la tradition veut qu'après chaque naissance les femmes soient à nouveau recousues. En plus, ça faisait plaisir à son mari, alors elle fut d'accord. »

Pour les individus des deux genres qui pratiquent l'excision en cachette en France, la déchéance de la nationalité française ?

Nous ne l'avons pas obtenue. La barbarie est donc tolérée.

Les droits de la femme, semble-t-il, ne font pas partie des droits de l'homme.

MÉLANIE LAFONTEYN
Psychopédagogue, écrivaine

Notes supplémentaires sur l'excision en France :

Nous venons de lire, non sans honte, qu'en France la clitoridectomie avait été préconisée à la fin du XIX^e siècle par des médecins comme Paul Broca (1824-1880), Pierre Garnier (1819-1901) ou Thésée Pouillet (1849-1923) pour lutter contre l'onanisme ou masturbation.

On estime qu'au moins trente mille femmes et fillettes excisées vivent actuellement en France. Différentes organisations avancent le chiffre de vingt mille petites filles originaires d'Afrique, exposées au risque d'excision.

Actuellement, la France est le seul pays où l'excision a donné lieu à plus de vingt procès. En raison du nombre élevé d'immigrants africains, l'excision est depuis plus de vingt ans un sujet d'actualité épineux. Elle constitue une atteinte à la personne et entre dans le cadre des violences ayant entraîné une mutilation permanente, délit passible de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. Lorsque la victime est mineure de quinze ans, l'excision est considérée comme un crime passible de quinze ans de réclusion cri-

minelle, et vingt ans si le coupable est un ascendant légitime (Art 222-9 et 222-10 du Code pénal). Une interdiction du territoire d'une durée de cinq ans peut également être prononcée. (Art 222-47 du Code pénal). Cependant, souvent l'excision est pratiquée lors d'un retour au pays et donc hors du territoire national. La législation française fait obligation aux soignants de dénoncer toutes agressions sexuelles sur mineur. Les médecins sont tenus au signalement des cas (également des cas potentiels) de mutilation génitale féminine, même si ces derniers sont ou devraient être effectués hors du territoire français. **Cependant, nous persistons à demander la déchéance de la nationalité française et l'exclusion définitive du territoire français pour tout citoyen qui possède cette nationalité et pratique l'excision.**



Encore une sainte-cène (partielle) blasphème ?
Non, le Conseil d'Etat tessinois « in corpore ».
Attention aux Judas, il n'y en a pas qu'un seul !

LIBRE SERVICE

Vient de paraître

L'ISLAMISME, VRAI VISAGE DE L'ISLAM De Hamid Zanaz

L'intégrisme islamique est parmi nous, insidieux d'abord puis affirmé, revendiquant ses droits jusqu'au moment où, assez fort, il impose sa loi et punit ceux qui tendent de se dérober à sa tyrannie, comme on le voit dans certaines banlieues avec le voilement forcé des filles et les agressions contre celles qui s'y refusent. État dans l'État, nourrissant les communautarismes, refusant de se plier aux lois de la République, il proclame que c'est à la République de s'adapter à l'islam. Hamid Zanaz, issu de famille musulmane, connaît l'islam et ses avatars pour avoir vécu en Algérie où il a enseigné la philosophie à l'Université. Sa maîtrise de la langue lui donne accès à des textes savants et des articles habituellement inaccessibles. Écrivain, penseur libre et libre penseur, il dévoile le double visage de l'islam, ses complicités et ses stratégies. A l'heure des printemps arabes, on lira ici avec profit les propos d'un étudiant en médecine égyptien prêt à se débarrasser des vestiges de la civilisation pharaonique et qui considère que l'histoire commence avec l'islam. On

découvrira aussi Al Quassimi, cheikh «repenti» du wahhabisme, devenu l'un de ses critiques les plus radicaux. L'auteur montre qu'islamisme et islam visent en réalité le même but: imposer la loi musulmane partout dans le monde, l'un ouvertement, l'autre masqué. Ce livre est un cri d'alarme lancé par un homme courageux: ouvrez les yeux au lieu de pratiquer la politique de l'autruche, ne faussez pas le débat par des indignations de pacotille. Apprenez d'abord à connaître le péril qui guette la démocratie, la liberté de conscience et celle des femmes, et sachez déjouer les pièges et les mensonges car, selon la *taqîya*, mentir pour le bien de la religion n'est pas un péché en islam. Derrière l'affirmation d'une prétendue supériorité de l'islam sur tout pacte social et républicain, se profile l'avant-garde du djihad. Il est grand temps de le savoir.

Traducteur et journaliste indépendant, Hamid Zanaz collabore à différentes publications arabes et françaises. Contributeur permanent à la revue de la Ligue des rationalistes arabes, Al Awan, il donne aussi des conférences sur l'islam. Il est l'auteur de nombreux essais, tant en arabe qu'en français, sur différents problèmes sociétaux touchant à la religion, à la sexualité, à la politique ou à la science dans le monde islamique.

Hamid Zanaz – **L'islamisme, vrai visage de l'islam**

80 pages, 9 euros (prix en France)

Les Editions de Paris

www.leseditionsdeparis.com

